

## LOIRE-ATLANTIQUE

12, rue de la Haltinière  
BP 42533  
44325 Nantes cedex 3

# DES PERMANENCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Afin d'assurer un service de proximité, SOLiHA Loire-Atlantique vous propose de nombreux lieux de permanence sur l'ensemble du département.

Suivi de votre dossier ? Nouvelle demande ? Notre équipe se tient à votre disposition...

Si votre ville n'accueille pas de permanence, n'hésitez pas à vous rendre à l'une de vos communes voisines !

OÙ	QUAND	COMMENT
<b>ANCENIS</b> Centre administratif de la COMPA – Allée des Ursulines	2 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>BLAIN</b> Siège du Pays de Blain – 1, avenue de la Gare	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>CHÂTEAUBRIANT</b> Maison de l'Innovation – 2D, rue Abraham Lincoln	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 28 50 40 60
<b>COUËRON</b> Centre socio-culturel Pierre Legendre – 7, boulevard Blancho	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h00 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>DIVATTE-SUR-LOIRE</b> Espace Loire – 84, rue Jean Monnet (ZAC de la Sensive)	1 <sup>er</sup> lundi du mois de 14h00 à 16h30	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>GRANDCHAMP DES FONTAINES</b> Siège de la CCEG – 1, rue Marie Curie	1 <sup>er</sup> mercredi du mois de 9h00 à 11h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>LE PELLERIN</b> Mairie annexe – 2, allée Georges Sand	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h00 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>LIGNÉ</b> Salle des Permanences – 43, rue du Centre	3 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>LOIREAUXENCE</b> Mairie annexe de Belligné – 7, rue de l'Océane	1 <sup>er</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>NANTES</b> Maison de l'Habitant – 12, rue du Président Herriot	Tous les jeudis de 9h00 à 12h30	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>NANTES</b> Éco-Appart' – 20, boulevard Romanet (1 <sup>er</sup> étage)	1 mercredi par mois de 14h00 à 16h30	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>NANTES</b> SOLiHA-Loire-Atlantique – 12, rue de la Haltinière	Tous les vendredis de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44

<b>NORT-SUR-ERDRE</b> Maison de l'Emploi – 2 bis, place du Champ de Foire	3 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h00 à 11h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>NOTRE-DAME DES LANDES</b> Mairie – 13, rue Pierre Civel	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h00 à 11h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>NOZAY</b> Maison de la Santé – La Chesnaie	3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>ORVAULT</b> Mairie du Petit Chantilly – 21, avenue Alexandre Goupil	2 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>PONTCHÂTEAU</b> Communauté de Communes – Rue des Châtaigniers	4 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>REZÉ</b> Centre social André Coutant – 12, rue des Déportés	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h00 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 51 72 71 20
<b>RIALLÉ</b> Maison des Services au Public – 182, rue du Cèdre	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi du mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>SAINT-GILDAS DES BOIS</b> Communauté de Communes – 17, rue des Forges	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>SAINT-HERBLAIN</b> Centre communal d'Action Sociale – 2, rue de l'Hôtel de Ville	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h00 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 28 25 27 95
<b>SAINT-SÉBASTIEN SUR LOIRE</b> Mairie – Place Marcellin Verbe	3 <sup>ème</sup> mardi tous les 2 mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 80 85 00
<b>SUCÉ-SUR-ERDRE</b> Mairie – 25, rue de la Mairie	4 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h00 à 11h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>VALLET</b> Espace Sèvre – 1, place Charles de Gaulle	Dernier vendredi du mois de 9h00 à 12h30	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44
<b>VALLONS DE L'ERDRE</b> Site de la Garenne de Saint-Mars la Jaille – 10, rue des Platanes	4 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00	Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44